

COMMUNE DE MEOLANS - REVEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 juin 2005



Nombre de Membres :
afférents au Conseil : 11
en exercice : 11
ayant délibéré : 10

L'an deux mille cinq, le huit du mois de juin à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emile TRON, Maire.

Présents : Mmes GILLY, ISAÏA, CLARIOND, TRON, MM BRIEUNE, MAURIN et BATTALIER, ARNAUD et REYNIER.

Absent excusé : M. HONORE

OBJET ; DEBAT PUBLIC LIGNE A GRANDE VITESSE PACA

Le Maire expose au Conseil Municipal que le débat public LGV PACA va se terminer. Il invite le Conseil Municipal à se positionner.

Après délibéré le Conseil Municipal :

➤ Demande :

1. que le tracé de Line à Grande Vitesse PACA retienne un scénario qui interconnecte les Alpes de Haute Provence au réseau à grande vitesse européen et qui inclut la création d'une gare ITER
2. privilégie la solution qui tout en étant techniquement fiable se révèle la moins onéreuse pour les finances publiques à savoir l'axe de desserte nord d'Aix- en Provence / nord de Toulon
3. respecte l'environnement au sein des espaces traversés par la LGV, afin que les sites exceptionnels de nos territoires soient parfaitement préservés.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Emile TRON.

